

AUGMENTATION DES CAS DE COVID-19 EN BASSE-CÔTE-NORD

Baie-Comeau, le 17 décembre 2021 – Au cours des derniers jours, 21 cas de COVID-19 ont été déclarés en Basse-Côte-Nord. Il y a présentement deux éclosons actives, soit une de huit cas dans une école primaire et secondaire et une autre de moins de cinq cas dans un milieu de travail.

Les enquêtes épidémiologiques se poursuivent et des consignes d'isolement ont été données aux personnes déclarées positives à la COVID-19. Bien que certains rassemblements soient autorisés, il est recommandé de limiter les contacts sociaux pour éviter la transmission du virus dans la région.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord rappelle l'importance de respecter les consignes d'isolement en vigueur, notamment lorsqu'une personne est en attente d'un résultat de test de dépistage ou qu'elle a été en contact avec un cas confirmé de COVID-19. Les consignes se trouvent sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord à ce lien : <https://www.ciiss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/consignes-quand-faut-il-sisoler-covid-19/>.

Ailleurs sur la Côte-Nord

Des cas de COVID-19 ont été déclarés dans presque toutes les MRC de la Côte-Nord au cours des derniers jours. Il y a présentement 31 cas actifs dans la région. Deux éclosons sont actives en Minganie, soit une de cinq cas à la suite d'un événement social tenu dans un bar et une autre de moins de cinq cas en milieu de travail.

Le CISSS de la Côte-Nord rappelle à la population l'importance de prendre un rendez-vous de dépistage en appelant au 1 877 644-4545 lors de l'apparition de symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19. Lorsque cette situation se produit, il est recommandé d'utiliser l'outil d'autoévaluation des symptômes disponible à l'adresse <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction>.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 342268